

CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ
Commission de gestion 2017-2018
Préavis municipal N° 04-2017
Arrêté d'imposition pour l'année 2018

Rapport de la Commission de gestion

Au Conseil général de Saubraz
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,
La Commission de gestion, composée de :
Mesdames,
Julie Sprunger
Marinette Donadeo
Messieurs,
Philippe Urfer
Didier Barbay
Laurent Liardon
André Forster
Bernard Arnoldi
s'est réunie le 10 octobre et 17 octobre 2017.

La Commission de Gestion a étudié le nouvel arrêté d'imposition pour l'année 2018.

La Municipalité, dans son préavis du 26 septembre 2017, informe que l'augmentation du taux d'imposition actuel serait peu favorable à la péréquation pour l'année à venir. Une diminution n'est pas possible, car le budget 2017 prévoit un déficit de CHF 197'658 suite à l'augmentation des charges induites par le Canton, notamment la facture sociale, l'instruction publique et la police.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de gestion vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

D'accepter le préavis municipal n° 04-2017, tel que présenté.

Pour la commission:

Julie Sprunger

Philippe Urfer

Laurent Liardon

Marinette Donadeo

André Forster

Didier Barbay

Bernard Arnoldi